

2 A CARBURANTS

Société par actions simplifiée au capital de 1.500 €
Siège social : Habitation Sainte Rose
Grand Savane 97224 Ducos
R.C.S. Fort-de-France – Siren 509 748 448

Acte constatant les décisions unanimes des associés en date du 9 octobre 2025

Les soussignés :

- Alain SAINTE-ROSE
Propriétaire de cent-cinq actions
Ci 105
- Mathieu SAINTE-ROSE
Propriétaire de quarante-cinq actions
Ci 45

Total : Cent-cinquante actions, ci 150

1

Soit la totalité des actions composant le capital social de la société 2 A Carburants (la « Société »),
Seuls associés de la Société et ci-après dénommés les « Associés ».

Après avoir exposé :

- Qu’aux termes de l’article 4 des statuts de la Société, le siège social peut être transféré « en tout endroit du même département ou dans un département limitrophe, par une simple décision du Président, sous réserve de ratification de cette décision par la prochaine Assemblée générale ordinaire des associés ».
- Que les Associés ont décidé de transférer le siège social de la Société à l’adresse d’exploitation de son établissement principal, Esso Robert, Bourg - 97231 Le Robert.
- Qu’aux termes de l’article 23 des statuts de la Société, les décisions collectives « peuvent s’exprimer dans un acte signé par tous les associés » ;

Qu’ils ont pris connaissance des documents suivants préalablement à la présente décision :

- Les statuts de la Société,
- Le texte des projets de décisions soumis aux Associés,

Chacun des Associés reconnaît :

- Avoir communiqué, conformément aux dispositions de l’article 1112-1 du Code civil, toute information dont l’importante pouvait être déterminante pour le consentement de l’un ou des autres associés et que celui-ci ou ceux-ci étaient susceptibles d’ignorer ;
- Avoir participé aux échanges et aux prises de décisions en toute bonne foi ;

DS
ASK

Paraphe
1192

- Avoir été informé de manière à être en mesure de prendre une décision en pleine connaissance de cause et en toute indépendance ;
- Être parfaitement informé des engagements et obligations découlant des décisions mentionnées ci-après.

Sont convenus de prendre à l'unanimité les décisions suivantes :

1. Le transfert du siège social.
2. La modification corrélatrice de l'article 4 « *Siège social – Succursales* » des statuts de la Société.
3. La délégation de pouvoir pour les formalités.

- Première décision -

Les Associés décident de transférer à compter de ce jour le siège social d'Habitation Sainte-Rose, Grande Savane 97224 Ducos, au lieu de l'établissement principal sis Esso Robert , rue Edouard Pidery- Quartier Mansarde – 97231 Le Robert.
L'établissement principal deviendra siège-établissement principal à compter de ce jour.

En conséquence, les Associés décident de modifier l'article 4 des statuts de la Société, comme suit :

« Article 4- Siège social- Succursales

Le siège social est fixé : Esso Robert , rue Edouard Pidery- Quartier Mansarde – 97231 Le Robert »

Le reste de l'article 4 des statuts de la Société est inchangé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés

- Deuxième décision -

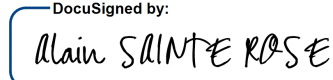
Les Associés décident de conférer tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales requises.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés

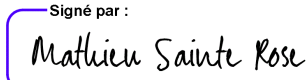
Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions des Associés, sera reporté sur le registre des délibérations et décisions tenu au siège social de la Société.

Le présent acte est signé électroniquement, par le biais du service www.docusign.com, conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code civil, les soussignés déclarant reconnaître à cette signature électronique la même valeur qu'une mention et signature manuscrites, constituant une preuve valable et conférer date certaine à celle attribuée à la signature du présent acte.

La soussignée désigne Le Robert (France) comme lieu de signature du présent acte et le 5 juin 2025 comme date de signature dudit acte.

DocuSigned by:

8A8293DA7CA1451...

Alain Sainte-Rose

Signé par :

798DB4DB93C14DB...

Mathieu Sainte-Rose